



## RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Port au Prince, le 29 mars 2017

**Monsieur Roosevelt Bellevue**  
**Ministre des Affaires Sociales et du Travail**  
**En ses bureaux. -**

**Objet :** Feuille de route

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur la voie du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font du travail et du développement social des composantes importantes des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre des plans et programmes du Ministère des Affaires Sociales.

Au-delà des missions ordinaires, je vous demande de prendre toutes les dispositions importantes pour mettre en œuvre une politique cohérente qui réponde aux préoccupations sociales de la population. En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère, placé sous vos responsabilités, puisse participer aux efforts de la réforme de l'Etat afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente. L'Etat doit servir et protéger la population tout en améliorant le rapport coût/efficacité.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Monsieur le Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires au relèvement du secteur social et de l'amélioration des conditions de travail . Dans cette perspective, je vous demande de conduire les actions suivantes :

- 1 Elaborer, de concert avec les organismes compétents, le projet de loi établissant le revenu minimum de solidarité (RMS) ;
- 2 Etablir un système d'assurance santé universelle et obligatoire(ASUO) en vue de mutualiser les risques et les accidents de la vie ;
- 3 Finaliser la mise en œuvre du « Registre Unique du Bénéficiaire » (RUB) ;
- 4 Garantir à chaque mère au chômage qui élève seule des enfants en âge scolaire un revenu minimum de solidarité (Ti Manman Chérie). Ces bénéfices peuvent s'étendre sous certaines conditions aux personnes âgées ou souffrant de handicap ;
- 5 Assurer le fonctionnement régulier des restaurants communautaires ;
- 6 Systématiser le programme Koré Etidyan en le connectant à des mesures de performance académique ;
- 7 Créer des Centres d'accueil et de réintégration dans les villes frontalières munies d'une douane ;
- 8 Réformer le système de retraite pour garantir la transférabilité des droits et la qualité des prestations ;
- 9 Travailler avec les ministères compétents pour instituer le livret de famille afin de regrouper les événements importants de la vie civile du citoyen (naissance, reconnaissance d'un enfant, adoption, mariage, décès) ;
- 10 Prendre des mesures pour venir en aide aux enfants de rue et lutter contre la délinquance juvénile ;
- 11 Travailler avec les organismes compétents pour assurer la promotion et le développement social et culturel des quartiers ;
- 12 Accompagner les organismes compétents pour le développement des métiers et des professions afin d'assurer la revitalisation économique des quartiers ;
- 13 Travailler au développement du tissu associatif pour renforcer les fondamentaux de la vie sociale et assurer l'animation de la vie collective;
- 14 Développer la formation sur mesure pour les jeunes en grande difficulté ;
- 15 Travailler avec les organismes compétents afin de réduire les inégalités sociales;
- 16 Travailler avec les commissions compétentes du Parlement en vue de faire voter le projet de loi portant reconnaissance et validation des acquis de l'expérience professionnelle ;
- 17 Travailler avec les commissions compétentes du Parlement afin de faire voter le projet de loi-cadre organisant les métiers et les professions, pour la dynamisation des ordres et des professions ;
- 18 Travailler avec les commissions compétentes du Parlement en vue de faire voter le projet de loi établissant le service social obligatoire pour les étudiants des universités bénéficiant du financement public.

Je vous demande d'engager la préparation du Budget 2017-2018 qui devra être approuvé, après arbitrage du Ministère de l'Économie et des Finances, par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux requis au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jack Guy LAFONTANT**  
**Premier Ministre**

**Vu et approuvé par :**

**S.E.M. Jovenel MOÏSE**  
**Président de la République**